

Le budget—L'hon. John N. Turner

Nous prenons des dispositions pour permettre l'exploitation de boutiques hors taxe aux postes frontière, en plus de celles qui existent déjà aux aéroports.

Le budget présenté en mai proposait aussi de prolonger l'entrée en franchise des aéronefs et des moteurs d'aéronefs de genres qu'on ne fabrique pas au Canada, ainsi que quelques autres aménagements. Le seul changement que je propose consiste à prolonger cette mesure jusqu'au 30 juin 1975 au lieu du 30 juin 1976. Le détail de toutes ces modifications tarifaires, qui entreront en vigueur ce soir, figure dans les motions de voies et moyens.

[Traduction]

Les perspectives économiques et la situation financière

Grâce aux mesures que j'ai annoncées ce soir, je prévois que le taux de croissance de l'économie sera d'environ 4 p. cent en 1975 et entraînera la création d'environ 250,000 nouveaux emplois. Ces prévisions reposent bien entendu sur l'hypothèse que la situation économique internationale ne se détériorera pas de façon inattendue l'an prochain et qu'il n'y aura aucun bouleversement imprévu au Canada. Ce taux de croissance est beaucoup plus élevé que celui qu'on prévoit dans la plupart des autres pays. Étant donné la faible demande de nos produits à l'étranger, il serait extrêmement difficile de faire mieux. Viser une croissance plus rapide reviendrait à aggraver l'inflation, tandis qu'un objectif plus modeste signifierait une hausse du chômage.

La situation future dans le domaine du logement revêt un intérêt particulier pour les députés et pour le pays. L'ensemble des mesures que j'ai annoncées, parallèlement à une détente des taux d'intérêt et des conditions d'emprunt, devrait entraîner une reprise des mises en chantier, par rapport aux niveaux récents. J'espère qu'on pourra atteindre au moins 200,000 mises en chantier en 1975.

Nous ne pouvons nous attendre à enrayer l'inflation du jour au lendemain. La lutte sera longue et difficile; nous essaierons cependant de faire descendre le taux d'inflation en dessous de 10 p. cent l'an prochain. Il faudra un effort considérable de la part de tous les secteurs de notre société, de l'autodiscipline et une bonne dose de courage politique pour ramener ce taux à 5 p. cent d'ici quelques années.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant résumer brièvement la situation financière du gouvernement, en tenant compte des propositions faites ce soir. Les besoins financiers du gouvernement seront d'environ 1 milliard de dollars en 1974-75, abstraction faite des opérations sur devises. Il s'agit d'une réduction de 50 p. cent du chiffre de 2 milliards de dollars que j'avais annoncé en mai dernier. Cette diminution reflète les effets qu'a exercés sur nos recettes un taux d'inflation plus élevé qu'on ne le prévoyait. L'inflation a aussi gonflé nos dépenses, mais à un degré moindre. Ces dépenses auraient d'ailleurs été plus considérables sans les efforts déployés par le gouvernement pour contenir leur hausse.

● (2120)

Abstraction faite des opérations sur devises, l'ensemble des besoins financiers augmentera de façon régulière pour atteindre 3 milliards de dollars pendant l'année financière 1975-1976. Cela ne signifie pas que le gouvernement lâchera sa politique de modération. De fait, nos décaissements, c'est-à-dire nos dépenses budgétaires, les verse-

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

ments de sécurité de la vieillesse et de supplément du revenu garanti, de même que nos prêts, avances et apports en capital, devraient augmenter de 15 p. cent en 1975-1976, comparativement à 25 p. cent en 1974-1975. Ces conséquences financières découlent de la réorientation délibérée que je propose ce soir d'imprimer à notre politique fiscale dans le but précis de faire face à l'évolution économique prévue pour les 12 à 18 prochains mois.

Les prévisions actuelles laissent entrevoir un excédent de 250 millions de dollars en 1974-1975 et un déficit de 1.5 milliard en 1975-1976 dans le cadre de la comptabilité nationale.

Compte tenu de la taille de notre économie, les besoins financiers de 3 milliards de dollars prévus pour 1975-1976 ne sont pas plus élevés qu'ils ne l'ont été par le passé dans des situations semblables. Nos dépôts sont élevés en raison de la vigueur des recettes pendant l'année financière en cours et du succès de la campagne de vente d'obligations d'épargne du Canada. L'expansion du marché des capitaux—y compris le système bancaire—qu'entraînera la croissance nominale prévue de l'économie suffira à satisfaire ces besoins financiers sans que les autres emprunteurs ni les taux d'intérêt en souffrent.

Je pense que les importants besoins financiers prévus pour la prochaine année financière permettront de faire face aux dangers d'une économie affaiblie et d'un monde livré à l'incertitude. Encore une fois, cette orientation ne doit pas être interprétée comme un relâchement de la discipline budgétaire, mais comme une réaction appropriée à ce que sera la conjoncture économique au cours des quelque douze prochains mois.

Je tiens à rappeler aux députés que les chiffres fournis ce soir concernant les comptes ne sont qu'estimatifs. Les chiffres définitifs dépendront des décisions que prendra la Chambre à l'égard des mesures dont elle est saisie en ce moment ou qui lui seront proposées au cours de la présente session. Dans l'état actuel des choses, toute estimation, les députés en conviendront, est entachée d'une forte marge d'incertitude.

Si vous le permettez, j'aimerais maintenant verser au hansard d'aujourd'hui des tableaux supplémentaires indiquant les besoins financiers du gouvernement, le détail des recettes budgétaires, les recettes et dépenses fédérales dans le cadre de la comptabilité nationale et un rapprochement de ces chiffres avec ceux des comptes publics. Les renseignements donnés dans ces tableaux s'appliquent aux années financières 1973-1974, 1974-1975 et 1975-1976.

J'aimerais également déposer plusieurs avis de motions de voies et moyens énonçant les changements que j'ai proposés ce soir et je demande qu'on les annexe aux *Procès-verbaux* d'aujourd'hui.

M. l'Orateur: Le ministre demande à déposer certains documents. La Chambre est-elle d'accord et en est-il ainsi ordonné?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: Les avis de motions de voies et moyens figurent aux *Procès-verbaux* de ce jour.]

[Les tableaux mentionnés ci-dessus sont comme il suit:]